

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

1. Déclaration du prestataire de formation du Programme d'éducation à la sécurité routière (PESR)

Nom du prestataire-PESR			Numéro de reconnaissance	
Adresse	Numéro	Rue	App.	
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal
Personne responsable	Nom		Prénom	
Formation	Type de formation visée ☐ Classe 1 : Moniteur-instructeur		Numéro du groupe de formation	
Le prestataire-PESR s'engage à parrainer le candidat formateur identifié à la section 2 lors de sa formation pratique (observations et enseignement supervisé).				
Signature			Date (Année-Mois-Jour)	

2. Déclaration du candidat formateur

Nom		Prénom		Numéro de permis de conduire	
Numéro de formateur (s'il y a lieu)		Courriel		Téléphone	
Je déclare ce qui suit : • Je détiens un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ou tout autre diplôme supérieur ou une expérience de travail pertinente de cinq ans ou plus. • Je détiens, depuis au moins deux ans, un permis de conduire du Québec de la classe de permis correspondant à l'enseignement visé (cette période de deux ans s'ajoute à la période de détention du permis d'apprenti conducteur et du permis probatoire, le cas échéant) ou je détiens un minimum de 48 mois d'expérience de conduite, dont au moins 12 en vertu de mon permis de conduire du Québec. • Mon permis de conduire est valide et n'est pas suspendu. • Je n'ai pas plus de quatre points d'inaptitude inscrits à mon dossier de conduite. • Mon permis de conduire n'est pas restreint. • Mon permis de conduire n'est pas assorti d'une condition qui limite la conduite de véhicules routiers à ceux munis d'un antidémarrreur éthylométrique agréé par la Société. • Je n'ai pas fait l'objet d'une déclaration de culpabilité à une infraction incompatible avec les activités d'un prestataire-PESR. • Je ne fais pas l'objet d'une mise en accusation pour une infraction incompatible avec les activités d'un prestataire-PESR. • Je ne suis pas sur le coup d'une ordonnance m'interdisant d'être en présence de personnes mineures ou en situation d'autorité à leur égard, ou encore me déclarant personne délinquante sexuelle dangereuse ou à contrôler. • Je n'ai pas commis, dans les deux dernières années, une faute ni un acte répréhensible lié à l'éthique commerciale ou professionnelle, ni tout autre acte incompatible avec les activités d'un prestataire-PESR. • Je n'ai pas, dans les deux années précédentes, reçu une lettre d'avertissement en raison de l'atteinte de 50 % du seuil de points à ne pas atteindre pour les zones « Comportement global » et « Implication dans les accidents ». • Je ne suis pas sous le coup d'une interdiction de conduire un véhicule lourd ordonnée par la Commission des transports du Québec (CTQ). • Mon dossier de conducteur de véhicules lourds (CVL) n'a pas été transféré à la CTQ au cours des deux dernières années ou je n'ai pas un dossier pendant devant la CTQ.					

Avez-vous travaillé chez un prestataire de formation au cours des cinq dernières années ? ☐ Oui ☐ Non	
Si vous avez répondu non, vous devez signer la présente section. Si vous avez répondu oui, remplissez la section ci-dessous.	
☐ Au cours des cinq dernières années, je n'ai pas été impliqué dans un manquement aux conditions établies par la Société ayant mené à la révocation de la reconnaissance d'un prestataire-PESR. ☐ Au cours des cinq dernières années, je n'ai pas été le propriétaire, un administrateur, un dirigeant, un associé ni la personne responsable d'un prestataire de formation au moment où la reconnaissance de celui-ci a été révoquée.	
Exercez-vous chez ce prestataire-PESR à titre de formateur ou de formatrice ? ☐ Oui ☐ Non	
Si vous avez répondu non, vous devez signer la présente section. Si vous avez répondu oui, répondez à la question ci-dessous.	
Est-ce que votre carte de formateur a été révoquée au cours des cinq dernières années ? ☐ Oui ☐ Non	
Détenez-vous un brevet d'enseignement pour la formation professionnelle ou générale ou l'équivalent ? ☐ Oui ☐ Non	
Tous les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts et véridiques et je comprends qu'une fausse déclaration pourrait entraîner le rejet de cette demande.	
Signature	Date (Année-Mois-Jour)

3. Consentement du candidat formateur	
- J'autorise la Société à consulter les informations me concernant en lien avec mon dossier de conduite et toute implication dans les activités d'un prestataire-PESR afin de vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire. - J'autorise la Société et le prestataire-PESR ainsi que, le cas échéant, le prestataire-formateur mentionnés à la section 1 du présent formulaire à s'échanger tout document ou renseignement pertinent me concernant et qui est en lien avec mon aptitude à agir à titre de formateur.	
Signature	Date (Année-Mois-Jour)
Le ou les documents suivants doivent être joints à ce formulaire : - le certificat d'absence d'antécédent judiciaire (ou la liste des antécédents judiciaires) du candidat formateur, délivré dans les 90 derniers jours, si ce document n'a pas été soumis à la Société au cours des 24 derniers mois; - une copie du brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation du Québec (si applicable).	
Le ou les documents suivants doivent être conservés par le prestataire-PESR : - la preuve que le candidat détient un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ou tout autre diplôme supérieur ou une expérience de travail pertinente de cinq ans ou plus; - la preuve d'une vérification du dossier de conduite attestant que le candidat détient, depuis au moins deux ans, un permis de conduire du Québec de la classe de permis correspondant à l'enseignement visé (cette période de deux ans s'ajoute à la période de détention du permis d'apprenti conducteur et du permis probatoire, le cas échéant) ou un minimum de 48 mois d'expérience de conduite, dont au moins 12 en vertu de son permis de conduire du Québec; - le certificat d'absence d'antécédent judiciaire (ou la liste des antécédents judiciaires) du candidat formateur, délivré dans les 90 derniers jours, si ce document n'a pas été soumis à la Société au cours des 24 derniers mois; - une copie du brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation du Québec (si applicable).	

Renseignements personnels La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> . Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger. Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre des relations avec la clientèle de la Société.
